L'Algérie rétablit un vieux couplet anti-France dans son hymne national



Article rédigé par Le Point, le 16 juin 2023

Source [Le Point] : Un décret élargit la liste des circonstances officielles où sera chanté un passage tombé en désuétude ordonnant à la France de « rendre des comptes ».

L'information est passée inaperçue en France, mais elle a suscité de nombreux commentaires en <u>Algérie</u>. <u>Un décret présidentiel</u> paru au Journal officiel algérien du 21 mai 2023 a modifié les circonstances dans lesquelles l'hymne national algérien, Kassaman (« Nous jurons »), doit être joué en version abrégée à un couplet, ou dans sa version intégrale de cinq couplets.

Le troisième couplet est assez peu diplomatique : « Ô France ! Le temps des palabres est révolu. Nous l'avons clos comme on ferme un livre. Ô France ! Voici venu le jour où il te faut rendre des comptes. Prépare-toi ! Voici notre réponse. Le verdict, notre révolution le rendra. Car nous avons décidé que l'Algérie vivra. Soyez-en témoin ! », etc.

Datant de 1955 et adopté en 1963 comme hymne national, Kassaman a été écrit par le poète algérien Moufdi Zakaria (1908-1977), militant indépendantiste plusieurs fois incarcéré par les autorités françaises. Le texte n'est pas plus violent que la Marseillaise et ses promesses de sang impur coulant dans les sillons, mais il désigne l'ennemi. D'ordinaire, les hymnes nationaux restent dans le vague.

## Un vieux débat

Après la mort de Houari Boumediene fin 1978, il y a eu des débats en Algérie autour de la suppression de ce couplet ou du choix d'un nouvel hymne. Les détracteurs du troisième couplet de Kassaman ne lui reprochaient pas tant de s'en prendre à l'ex-puissance coloniale que de faire référence à elle, comme si l'acte de naissance de l'Algérie restait finalement français. Du reste, même chanté en arabe, <u>l'hymne algérien sonne comme une Marseillaise</u> ou peut-être davantage encore comme l'hymne italien, Fratelli d'Italia.

## Lire la suite

16/06/2023 01:00